

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – QUESTION

	Date	Heure	Numéro	Département(s)	
À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé:	24.03.2014	21:21	14.321	PRÉSIDENCE	
	Annule et remplace				

Auteur(s): Groupe socialiste

Titre: Quelles sont les conséquences d'une telle absence?

Contenu:

La charge de conseiller d'Etat est lourde, très lourde. Elle exige beaucoup d'engagements, de responsabilités, de sollicitations et de temps à mettre à disposition. L'épuisement professionnel de M. Yvan Perrin nous montre aujourd'hui une fois de plus que celle-ci n'est pas à prendre à la légère. Devant ce drame humain, le groupe socialiste estime que le Conseil d'Etat, dans un esprit solidaire et collégial, a pris une bonne décision en laissant un certain temps à M. Perrin pour se soigner.

Cependant, le départ en congé maladie du conseiller d'Etat Yvan Perrin laisse le groupe socialiste avec des questions ouvertes pour lesquelles nous sollicitons des réponses du Conseil d'Etat.

- La charge habituelle de conseiller d'Etat est déjà lourde et éprouvante, comment le Conseil d'Etat entend s'organiser durant cette absence?
- Durant combien de temps une telle situation est-elle envisageable?
- Le Conseil d'Etat a-t-il dû mettre des dossiers en suspens pour faire face aux dossiers du DDTE? Si oui, lesquels?
- Comment s'organise le travail au DDTE sachant que le conseiller d'Etat et son secrétaire général sont absents actuellement?
- Bien que nous comprenons qu'actuellement Yvan Perrin ait besoin de repos et de calme, est-il prévu un contact régulier avec lui afin de le tenir au courant des dossiers en cours?

Réponse écrite demandée:

oui

non

Auteur ou premier signataire	Autres signataires (suite)
Martine Docourt Ducommum	
Autres signataires (nom, prénom)	
Annie Clerc-Birambeau	
Silvia Locatelli	

Champs encadrés en rouge = champs à remplir obligatoirement

ENVOYER